

MARTINIQUE, Schœlcher

Profil de baignade de Madiana (réalisé le 10/09/2011)

Description de la zone de baignade

Nature : sableuse (sable gris)
Impact sur la turbidité de l'eau : nul sauf en cas de forte houle
Longueur : environ 250 m

Largeur : environ 40 m
Pente : régulière de 20 à 30 %
Profondeur moyenne : 1m50
Profondeur maximale : environ 2 m

Zone riveraine : semi -naturelle
Occupation du sol : sur la rive : cocotiers, amandiers, manguiers ; sur l'arrière-plage : zone de stationnement

Pop. permanente : 21 863 hab.
Pop. Juillet-Août : à déterminer



Dates de la saison balnéaire : Du 01/10 à 30/09 (toute l'année)
Localisation du lieu de prélèvement de l'ARS : milieu de plage
Fréquentation : forte (très fréquentée par les scolaires, max. à Pâques, Pentecôte, saison touristique, grandes vacances)
Equipements : poubelles, douches, poste de secours
Accessibilité aux animaux : interdit (panneau)
Autres activités : kayak (club de kayak sur le site)

Historique de la qualité du milieu marin

Saison	2007	2008	2009	2010
Classement	-	B	B	C
Selon la Directive 2006 : excellente , bonne , suffisante , insuffisante				
Selon la Directive 76 : A : bonne qualité, B : qualité moyenne, C : eau pouvant être momentanément polluée, D : mauvaise qualité				
Dates de fermeture	Cause			
14 mai au 06 juin 2008	Dysfonctionnement du poste de refoulement de Madiana			

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées	STEP, surverses des postes de refoulement, Assainissement autonome non-conforme Raccords défectueux à l'assainissement collectif
Rejet des eaux pluviales	Rivière Fond Nigaud ou Madiana (eaux usées raccordées aux eaux pluviales (rejets non traités))
Activités agricoles et industrielles	Sans objet sur la zone



Inventaire des sources potentielles de pollution

(Source : Réalisation de C. Iphose, avec la collaboration de J.-M. Almont (Service Eau et Assainissement de la CACEM))

Situation à risque (par ordre d'importance)

Rejets à risque	Fréquence	Evaluation du risque	Durée probable de la contamination
Assainissement non collectif	Permanent	Fort	Temps de remise en état
Exutoires pluviaux	Permanent	Fort (aggravé par temps de pluie)	Temps de remise en état
Postes de relèvement	Accidentel	Moyenne	Temps de remise en état
Station d'épuration	Accidentel	Moyenne	

Plan d'action : Calendrier des actions prévues

<u>Actions</u>	<u>Acteurs</u>	<u>Date de réalisation prévue</u>
Réhabilitation des réseaux défectueux et extension de la collecte des eaux usées	Odysse	En cours
Mise en conformité de l'assainissement autonome		A déterminer
Améliorer le système d'assainissement collectif		A déterminer
Fiabilisation des postes de relèvement		Réalisée
Réduction du flux polluant des eaux pluviales (réseau routier,...)		A déterminer

Gestion des pollutions à court terme

- En cas de pollution, l'arrêté municipal d'interdiction de la baignade est affiché sur le site. Une communication radio et écrite dans la presse informe le public.